

*Lettre envoyée au Président de la République Française, signée de la plupart des directeurs de laboratoires et observatoires d'Astronomie et Astrophysique de France (et en particulier de Jean-Louis Bougeret, directeur du LESIA).*

Le 16 février 2009,

Monsieur le Président de la République

Nous, directeurs d'unités de recherche en Astronomie et Astrophysique et d'observatoires, contestons avec force le procès à charge de la recherche française que vous avez instruit dans votre discours du 22 janvier. Nous nous inquiétons de l'impact négatif de ce discours sur l'activité et la motivation des chercheurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs, techniciens et administratifs, post-doctorants et doctorants dont le travail quotidien est indispensable pour la réalisation des projets scientifiques les plus ambitieux de notre discipline.

La présentation que vous avez faite de « l'autoévaluation » des organismes de recherche, ne correspond pas à la réalité. Une forte proportion des membres du Comité national, qui évalue les chercheurs du CNRS, sont extérieurs à l'organisme. Depuis deux ans, toutes les unités de recherche sont évaluées par l'AERES, autorité administrative en principe indépendante selon la loi d'orientation et de programme pour la recherche votée en 2006. De plus, nous rappelons que l'évaluation des acteurs de la recherche est permanente via la sélection par des comités de lecture des articles publiés dans les grandes revues internationales, et, en astronomie, par l'accès compétitif aux grands observatoires internationaux au sol et dans l'espace.

Les indicateurs les plus pertinents pour notre discipline démontrent que l'impact de la recherche française est considérable : nous participons de manière importante à tous les grands projets européens et mondiaux suite à des processus de sélection internationaux où il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus. On peut noter que sur les dix instruments du « Very Large Telescope », actuellement le plus performant au niveau mondial, quatre ont été réalisés par des équipes dirigées par un chercheur français. C'est également le cas pour trois des cinq projets de missions dans la classe 450 M€ sélectionnés par l'Agence Spatiale Européenne en 2008.

Comme on vient de le voir, les thématiques "astronomie et astrophysique" s'appuient sur des grands équipements. Elles requièrent donc une continuité des efforts et une coordination au niveau national s'inscrivant dans le contexte européen et mondial. Nul ne conteste l'importance d'un renforcement du rôle des universités en matière de recherche. Cependant, si les avis divergent sur l'équilibre à définir sur le long terme, tous les intervenants dans le débat soulignent qu'à court et moyen terme seuls les organismes de recherche, et en particulier le CNRS (s'appuyant sur l'INSU pour notre thématique), peuvent assurer la structuration de l'effort de recherche au niveau national. Ce constat a été souligné par le rapport d'Aubert au printemps 2008, qui recommande de maintenir les Unités Mixtes de Recherche au centre du dispositif en simplifiant la gestion, puis

inscrit dans le plan stratégique du CNRS le 2 juillet 2008, avec l'accord du représentant de l'Etat au Conseil d'administration de cet organisme. Pour assurer cette fonction de coordination nationale, les organismes doivent rester des opérateurs de recherche.

En conclusion, nous souhaitons que la conduite de la réforme de la recherche se fasse en concertation avec ses principaux acteurs. Nous nous inquiétons des effets dévastateurs de mesures et d'annonces précipitées sur des projets qui mobilisent des moyens humains et budgétaires importants pour de nombreuses années. Nous considérons donc que le plan stratégique du CNRS, défini il y a quelques mois en interaction constante avec le ministère en charge de la recherche, doit rester la référence définissant l'avenir à moyen terme de l'organisme, ce qui n'est pas compatible avec l'annonce faite dans votre discours d'un passage à un statut d'agence de moyens avant la fin 2009.

Veillez agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre haute considération.

Jean-Michel Alimi (LUTH), Michel Boër (OHP), Jean-Louis Bougeret (LESIA), Rémi Cabanac (TBL), Patrick Charlot (LAB), Jacques Colin (OCA), Pierre Cox (IRAM), Nicole Cornilleau-Wehrlin (Station de Nancy), Daniel Egret (Obs. Paris), Thérèse Encrenaz (CS Obs. Paris), Bernard Gelly (Themis), Bruno Guiderdoni (CRAL), François Hammer (GEPI), Georges Jolicard (UTINAM), Pierre-Olivier Lagage (AIM), Yves Langevin (IAS), Agnès Lèbre (GRAAL), Olivier Le Fèvre (LAM), Roger Malina (OAMP), Jean-Louis Monin (LAOG), Thierry Passot (Cassiopée), Michel Pérault (LERMA), Laurence Rezeau (LPP), Sylvie Roques (LATT), Antoine Rousseau (LPP), Jean-André Sauvaud (CESR), Michel Tagger (LPC2E), William Thuillot (IMCCE), Farrokh Vakili (Fizeau), François Vernotte (Obs. Besançon), Laurent Vigroux (IAP), Hervé Wozniak (Obs. Strasbourg), Claude Zeppen (UMS Obs. Paris). Près de 1500 personnels de recherche exercent leur activité scientifique dans ces unités, qui représentent plus de 95% du potentiel de recherche français en astronomie et astrophysique.